



ASSOCIATION NEUCHATELOISE
ANTENNE HANDICAP MENTAL
Rapport annuel 2021



Table des matières

Billet de la présidente	3	Comptes annuels 2020	22
Le mot du bureau	5	Collaborateur·trice·s du CFC	24
Club de Formation Continue	7	Donateurs	27
Centres aérés	12	Collaborateur·trice·s des Centres aérés	26
Vie de l'Association	16	Comité et Bureau	27
Campagne 10mois10droits	20	Contacts et adresses	28



Billet de la présidente

Après une deuxième (et espérons la dernière) année de pandémie, nous devons bien constater à quel point le travail d'associations comme Antenne Handicap est indispensable.

Cette période nous a en effet encore une fois démontré qu'en cas de crise, ce sont toujours les plus faibles de notre société qui en font les frais, une catégorie

de la population à laquelle appartiennent les personnes en situation de handicap.

Antenne Handicap s'est à nouveau engagée avec une énergie remarquable afin de n'abandonner personne, et de continuer à fournir au mieux les prestations dont nos bénéficiaires ont besoin.

Dans ma vie personnelle, j'ai pu à nouveau constater l'importance du travail

Billet de la présidente

d'Antenne Handicap en ce qui concerne la promotion de l'autodétermination et le droit à la citoyenneté des personnes en situation de handicap. Ma fille Madeleine et moi-même avons participé à une étude concernant les curateur·trice·s qui ont entrepris les démarches pour récupérer les droits civiques des personnes concernées.

Si l'entreprise s'est révélée relativement simple et a été couronnée de succès pour nous, j'ai découvert que la démarche était encore assez rare en Suisse romande et, dans certains cantons, était carrément teintée d'arbitraire. Il s'agit clairement d'un domaine dans lequel le travail d'associations comme la nôtre est primordial.

Dans notre société, les personnes en situation de handicap sont invisibles. Elles rencontrent des difficultés à faire valoir

leurs droits et à exprimer leurs souhaits. On s'attend généralement à ce qu'elles s'adaptent aux infrastructures et institutions en place et on ne tient souvent pas compte de la façon dont elles voudraient vivre leur vie. Leurs revendications d'autodétermination passent plutôt pour des exigences disproportionnées et les réactions des institutions n'encouragent pas à poursuivre dans ce domaine.

Incontestablement notre association continuera son engagement pour contribuer à une société plus égalitaire.



Le mot du bureau

Qu'est-ce qu'une association ? Quels sont les éléments qui la constitue ? Par essence, une association s'établit sur les friches d'un système conventionnel. Elle propose des prestations que le système ne garantit pas. Elle rend disponibles à des personnes aux besoins particuliers des alternatives que les structures classiques n'offrent pas, elle crée des opportunités que les modèles traditionnels ne garantiraient guère. Cette marginalité assumée et nécessaire teinte chacune de ses actions.

Antenne Handicap s'engage dans cette perspective depuis sa création. Notre engagement est reconnu, soutenu et encouragé par des organes étatiques et privés attestant ainsi de la pertinence de nos actions et de la légitimité de nos prestations.

Lorsque les besoins s'inscrivent dans un contexte de priorités, les acteurs·trices du monde associatif doivent faire preuve de réactivité dans le traitement des demandes. Souvent, celles-ci se situent dans ce que

Le mot du bureau

l'on nomme officiellement des zones grises. Des zones où le système contraint les personnes et/ou ne leur offre pas un soutien satisfaisant. Il s'agit alors de faire preuve de créativité, d'esprit d'initiative, de se détourner des balises et autres procédures habituelles ; en un mot comme en cent, de prendre des risques !

A travers sa mission, notre association se révèle un indispensable organisme de soutien sur le terrain dans des situations aux composantes parfois complexes. Il s'agit de notre réalité que d'accompagner des personnes dans les défis de leur quotidien. Cet accompagnement ne saurait être assuré autrement que grâce à une indispensable proximité avec les personnes – seule garante de l'expression et de la considération de leurs besoins et leurs choix.

Cela est possible grâce à un investissement des collaborateur·trice·s qui va au-delà des prestations subventionnées.

Il est urgent et impératif de reconsidérer nos prestations, leurs portées, leur évolution et leurs subventions afin de les actualiser. Il est urgent et impératif qu'elles soient reconnues et qu'elles viennent s'ajouter à nos prestations historiques.

Il est urgent et impératif que ces réalités de terrain soient entendues et considérées afin de respecter et de concrétiser les besoins et choix des personnes concernées dans une approche participative.

C'est à ces conditions-là que l'inclusion des personnes en situation de handicap dans notre société doit se réaliser.



Club de Formation Continue

L'année 2021 du Club de Formation Continue a encore été marquée par la situation particulière liée au Covid. Les mesures sanitaires fédérales et cantonales, les mesures particulières des institutions, ainsi que l'introduction de la 3G pour tous les cours de formation continue ont eu pour conséquence une baisse de la fréquentation des cours, ainsi qu'une charge de

travail administratif et organisationnel supplémentaire.

Cependant nous pouvons tout de même tirer un bilan largement positif pour le Club de Formation Continue en 2021. Les 34 cours proposés et répartis entre La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel, ainsi que les 7 Samedis Découvertes ont récoltés 303 inscriptions ! Il y a cinq ans le nombre

Club de Formation Continue

d'inscriptions se situait autour des 200 et l'on peut supposer que cette augmentation continue sur ces 5 dernières années est le fruit de nos moyens de communication élargis : en plus des présentations dans les foyers et les ateliers protégés, nous promouvons régulièrement nos cours sur les réseaux sociaux et sur notre site internet.

Parmi les nouveaux cours qui ont pu avoir lieu, nous pouvons citer les cours de cinéma, alimentation et bien-être, sculpture et céramique, sciences et découvertes, ainsi que le cours de couture qui propose désormais le tricot, à la suite de la demande de plusieurs étudiant.e.s.

5 cours, ainsi qu'une série de Samedis Découvertes ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire. Mais pour permettre à toutes et tous de pouvoir

continuer à apprendre et à rester en contact, nous avons continué à enrichir notre offre de contenu en ligne avec, en autres, plusieurs vidéos réalisées par nos enseignant.e.s, ainsi que des documents didactiques.

Afin de répondre au mieux aux demandes de nos étudiant.e.s et aux exigences contractuelles, nous avons tout mis en œuvre pour ré-agender en 2021 les cours qui avaient dû être annulés en 2020 en raison de la situation sanitaire. Cela a également nécessité un travail administratif et organisationnel conséquent.

Avec aussi comme objectif primordial de promouvoir largement l'inclusion des personnes en situation handicap dans les offres de formation continue et de loisirs existantes, nous avons pu à nouveau

collaborer avec plusieurs institutions, étatiques et privées :

- Conservatoire de musique neuchâtelois
- La Fondation Ton sur Ton
- Le centre professionnel du littoral neuchâtelois (CPLN)
- Neuchâtel Rando
- Yoki-Yoga à Neuchâtel
- N'Terractive
- L'Institut suisse de spéléologie et de Karstologie (ISSKA)

Nous constatons avec satisfaction que plusieurs organismes avec lesquels nous collaborons régulièrement ont désormais une offre élargie et inclusive. Nous nous réjouissons de cette évolution et espérons vivement poursuivre ces collaborations et en créer de nouvelles.



Quelques chiffres

32 cours réalisés

130 étudiant·e·s

2'814 présences

35 formateur·trice·s

22 assistant·e·s



Commission de la formation continue

Bluette Baud
Stéphanie Affolter
Thierry Scholl
Céline Richon
Loïc Berger
Janick-Mylène Pascal
Sylvain Baud
Sarah Riganelli
Léa Pecorelli
Marilyne Broillet

La commission n'a pu se réunir
qu'une seule fois en juin 2021.
Les membres ont travaillé sur le
nouveau programme



Centres aérés

Malgré certaines restrictions sanitaires toujours en vigueur et le travail supplémentaire que cela implique au niveau de l'organisation, nos deux centres aérés de printemps et d'automne ont pu avoir lieu dans de bonnes conditions. Nous y avons accueilli 66 enfants dont 17 nouveaux ! La plupart des enfants que nous accueillons pour la première fois sont des enfants en bas âge ayant des troubles du spectre de l'autisme et leur prise en charge nécessite un encadrement important et adapté. Par conséquent le nombre de moniteurs engagés est en augmentation et a atteint 70 en 2021.

Rappelons que nos centres aérés, qui ont débuté il y a presque 25 ans, sont d'une part là pour offrir des loisirs aux enfants en situation de handicap durant les vacances scolaires, à l'image de ce qui se fait pour les élèves de l'école « ordinaire » et d'autre part pour soulager les parents qui ne peuvent souvent pas prendre de congés durant les 13 semaines de vacances scolaires officielles.

Une manière pour nous de promouvoir l'autodétermination lors de nos centres aérés est, entre autres, de convier les ados aux séances préparatoires pour qu'ils puissent s'impliquer dans l'élaboration du

programme d'activités de leur semaine de loisirs. Cet événement est devenu incontournable et c'est l'occasion pour eux de rencontrer l'équipe d'animateurs et les camarades avec qui ils passeront la semaine. La plupart des activités proposées par les ados se retrouve au programme.

Durant notre centre aéré du mois d'avril, nous avons pu concrétiser un projet d'inclusion qui nous tenait à cœur, à savoir organiser une activité de loisirs en commun avec un accueil parascolaire de la ville de La Chaux-de-Fonds. Cette activité s'est déroulée sous la forme d'un jeu de piste « A la recherche des 8 légendes » auquel ont participé 25 enfants du parascolaire et 5 enfants du centre aéré de La Chaux-de-Fonds. La météo quasi hivernale a quelque peu perturbé son bon déroulement, mais le



Les Centres aérés

fait d'avoir pu réaliser cette rencontre est une belle réussite pour notre association. Nous souhaitons vivement pouvoir renouveler l'expérience et pourquoi pas que cela devienne une habitude dans un monde inclusif ?

Parmi les autres activités phares de nos centres aérés 2021 et pour promouvoir l'inclusion en profitant des lieux ouverts au public, on peut citer la visite du Musée Suisse du Jeu à La Tour-de-Peilz, celle du Musée Olympique de Lausanne, le vélo adapté, activité toujours très appréciée, la visite de la Chocolaterie Camille Bloch, la piscine de Bernaqua, le Jumpark, le tir à l'arc.





Quelques chiffres

Avril 2021

36 enfants accueillis

dont 10 nouveaux

139 présences

34 animateur·trice·s

7 groupes

Octobre 2021

30 enfants accueillis

dont 7 nouveaux

124 présences

36 animateur·trice·s

6 groupes

Vie de l'association

Réalisation

Edition d'un programme commun d'activités d'insieme Neuchâtel, cerebral Neuchâtel et Antenne Handicap (Une publication a été déposée sur facebook)

Vidéos pour la formation continue pour adultes

Permanence à La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Autodétermination

Informier & renseigner

S'entraider

Autonomie

Défendre

Parrainage Ados-Jeunes Adultes

Conseiller

Créer et tisser des liens

Ecouter

Accompagner

Aider

Inclusion

Partenariats & mandats

SAHA (Service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte)
Gestion de la subvention cantonale

Cap-Contact Association
Faîtière de notre association en charge de la gestion du contrat avec l'OFAS

armonic
Formation continue pour adultes
Mise en page du programme de cours et du rapport annuel

Conservatoire de musique neuchâtelois
Formation continue pour adultes

CPLN
Formation continue pour adultes

Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds
Formation continue pour adultes
Centres aérés

Quelques chiffres

96 membres
6 membres du comité
3 permanent·e·s

Participation

Comité de Forum Handicap Neuchâtel

Groupe de travail sur la loi sur l'inclusion et l'accompagnement de l'adulte (LincA)

Le projet de loi été validé par le Grand Conseil le 2 novembre 2021 et entrera en vigueur au 1er janvier 2022

SPAJ

Notre association a participé à trois événements dans le cadre de la campagne 10mois10droits (voir page suivante).

Ecole Pierre-Coullery

Mentorat d'un travail de diplôme en lien avec le handicap.

Collaboration

Pour la prestation Cours Loisirs, insieme Neuchâtel, Cerebral Neuchâtel et notre association collaborent afin de créer des synergies et offrir une palette d'activités planifiées.

Former

Pro Infirmis

Animation dans le cadre de la formation à la relève et accompagnement à domicile proposée par Pro Infirmis JU-NE sur le handicap intellectuel et l'autodétermination avec nos collègues en situation de handicap.

Ecole Pierre-Coullery

« Handicap intellectuel et besoins spécifiques » Echanges entre étudiants et personnes en situation de handicap

HETS-FR

« Autodétermination : de la théorie à la pratique » Animation avec nos collègues en situation de handicap

Campagne 10mois10droits

Notre association a participé à trois événements dans le cadre de la campagne 10mois10droits, organisée par le SPAJ.

Après-midi en forêt

Activité de loisirs commune avec un parascolaire lors du centre aéré d'avril.

Journée du 3 décembre

Notre association a contacté en août insieme Neuchâtel, Cerebral Neuchâtel et Autisme Neuchâtel pour les inviter à s'investir dans la campagne. Très motivées à participer activement à la promotion des droits de l'enfant aux besoins particuliers, et plus particulièrement celui de l'inclusion,

nous nous sommes réunies pour proposer un projet commun au SPAJ : une journée d'échange entre élèves de l'enseignement spécialisé et de l'enseignement ordinaire. Convaincues également que l'inclusion n'est pas uniquement une affaire de lois, nous avons choisi une action concrète inscrite dans une volonté d'inclusion. C'est avec conviction que nous avons travaillé à la réalisation de cet événement, car l'inclusion scolaire doit être reconsidérée dans son ensemble.

« Loisirs et handicaps : quels droits, quelles réalités, quelles solutions ? »

Le forum a été le résultat d'une belle et efficace collaboration avec le service, les professionnel.l.e.s, les personnes concernées et notre association. Ensemble nous avons proposé des solutions et notre aide pour que l'inclusion se passe d'une manière optimale. Les échanges avec le public ont également démontré les difficultés rencontrées par les organismes qui accueillent des enfants en situation de handicap.



Comptes annuels

BILAN

Exercice 2021 CHF	Exercice 2020 CHF
-------------------------	-------------------------

Rapport de l'auditeur sur l'examen succinct à l'Assemblée générale de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », La Chaux-de-Fonds

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un examen succinct des états financiers (bilan, compte de profits et pertes) de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Ces états financiers annuels relèvent de la responsabilité du Comité alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers. Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de l'association et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'Association Neuchâteloise « Antenne Handicap Mental », conformément à la loi et aux statuts.

La Chaux-de-Fonds, le 19 avril 2022

FIDUCONSULT ACTA SA



L. Kelemen
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



K. Lombard
Réviseur agréé

Annexes : - Etats financiers (bilan, compte de profits et pertes)

FIDUCONSULT ACTA SA
Tél. +41 32 967 95 95

Rue Pfluz-Courvoisier 40
Fax +41 32 967 95 96

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
E-mail: ic@fiduconsult.ch

Logo EuroAudit International

Membre FIDUCIAIRE SUISSE

Logo EXPERT SUISSE

ACTIF	144'292.52	174'458.27
Circulant	144'292.52	174'458.27
Caisse	429.50	521.60
La Poste 20-4777-0	0.00	110'842.88
La Poste 14-302905-2	0.00	0.00
La Poste E-déposito	0.00	54'171.40
Raiffeisen cpte société	70'494.27	0.00
Raiffeisen cpte caisse	5'224.99	0.00
Raiffeisen cpte épargne	54'181.57	370.29
Raiff. cpte garantie carte de crédit	5'001.04	0.00
Etudiants-Etudiantes	1'783.00	0.00
Membres Cotisations	870.00	240.00
Enfants CA	1'220.00	525.00
Actifs transitoires	4'718.15	7'467.10
Impôt anticipé à récupéré	0.00	0.00
Cautions	370.00	320.00

PASSIF	144'292.52	174'458.27
Fonds étrangers	61'210.99	82'905.00
Avances Etudiant-e:s	0.00	9'498.05
Passifs transitoires	7'217.34	13'467.30
Provision salaires	3'993.65	3'993.65
Provision pour prestations Antenne	10'000.00	15'946.00
Provision COVID-19	40'000.00	40'000.00

Fonds propres	83'081.53	91'553.27
Solde Initial	91'553.27	91'451.37
Résultat de l'exercice	-8'471.74	101.90
Solde final	83'081.53	91'553.27

Engagements hors bilan	31.12.2021	31.12.2020
Actif hors bilan	0.00	0.00
Passif hors bilan	0.00	0.00

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

	Exercice 2021 CHF	Exercice 2020 CHF		Exercice 2021 CHF	Exercice 2020 CHF
Produits d'exploitation	331'782.61	298'049.55	Charges d'exploitation	346'200.35	257'947.65
Subventions OFAS	222'747.70	222'747.70	Salaires	244'852.40	197'283.20
Indemnité OFAS gestion du contrat		0.00	Charges sociales	32'400.65	28'915.90
Subvention Etat de Neuchâtel	45'000.00	45'000.00	Indemnités perte de gain	0.00	-7'197.50
Dons	16'885.00	8'311.60	Salaire hors subventionnement	0.00	0.00
Contributions Membres AHM	6'020.00	4'510.00	Charges sociales hors subventionnement	0.00	0.00
Contributions participants CFC	30'626.40	8'337.35	Loyers	10'402.65	7'396.95
Contributions participants CA	7'620.00	3'770.00	Frais de déplacement et formation	6'727.50	3'293.70
Cours, encaissements divers	2'872.30	4'358.95	Honoraires	8'699.00	2'174.50
Produits financiers	11.21	0.00	Honoraires mandataires	1'403.90	2'790.00
Encaissement hors subv.	0.00	0.00	Assurances commerciales	466.50	465.00
Produits extraordinaires	0.00	1'013.95	Fournitures de bureau	959.18	937.54
			Matériel de cours	9'670.80	2'051.40
			Nourriture	6'448.35	3'167.15
			Frais de ports, téléphone	4'426.45	4'257.60
			Publicité, imprimés	5'184.62	4'145.55
			Equipement	12'336.95	5'436.85
			Frais de banque, poste	248.61	348.30
			Actions spéciales	255.09	1'035.46
			Frais divers	1'717.70	1'446.05
			Résultat d'exploitation	-14'417.74	40'101.90
			Prélèvement provision salaire	0.00	0.00
			Prélèvement provision CA	0.00	0.00
			Attribution provisions	0.00	-40'000.00
			Dissolution provision	5'946.00	0.00
			Résultat de l'exercice	-8'471.74	101.90



Collaborateur·trice·s et partenaires

Nos prestataires

armonic - Jean-Sébastien Terradillos

Association N'Terractive

Bole-du-Chomont Sophie

Conservatoire de musique neuchâtelois

Fondation Ton sur Ton

ISSKA, Institut Suisse de Spéléologie
et Karstologie

Marti Sports Nordic Walking Team MCK

Neuchâtel Rando

Nordic Walking Attitude

Yoki - Yoga Neuchâtel

Collaborateur·trice·s du Club de Formation Continue

ALBERT Jérémie

AMOS Anaïs

AUGSBURGER Matthieu

BARNES Joseph

BARO DE ARMAS Anolan

BARRAULT Allan

BERGER Solange

BOLE-DU-CHOMONT Fabian

DA SILVA David

DE MARINIS Antonella

DE PURY Solène

DEBONS Anne-Marie

DELL'OLIVO Alexandre

DUPONT Raoul

FLÜCKIGER Quentin

FRESTA Elodie

GENSOLLEN Elodie

GOSTELI Sabrina

HALDIMANN Léone

HAMMERLI Raphaël

HARBAS Samra

HENRY Christine

ISELI Jennifer

JESUS PAIS Catarina

JORAY Francis

KURTAL Selin

LEJEUNE Anouchka

MAIRE Philip

MATTMANN Hélène

MORALES Véronique

MOSTAERT Anne-Marie

NEUENSCHWANDER Corinne

PERRENOUD Jasmine

PIPOZ Sylvie

REBETEZ Maée

REIN Steve

RIAT Devi

ROBERT Ranjith

ROUX Ian

SAUCY Frédéric

SCHWEIZER Tess

SERRA APARICIO Sarah

TALOVIC Mirsada

VEILLON May

VERNEREY Jonas

ZBINDEN Cyril

Collaborateur·trice·s des Centres aérés

AEBERLI Athalie	GHAZAL Jamila	MERCIER Clément
ALVAREZ Alexandra	GOMES MONTEIRO Dilma	MEYLAN Zoé
ANNEN Sarah Océane	HOFSTETTER Nathan	MUTABAZI Hervé
BESSIRE Aymeric	HUMBERT-DROZ Laurent	PARDAL Daphnée
BRANDER Méline	JACOT Carolyn	PARISI Marina
CACHELIN Cécile	JACOT Kathleen	PERRENOUD Jasmine
COLAIZZI Alessia	JASHARI Ardijana	PETERMANN Guillaume
COLIN Mélanie	JENOUVRIER Mathias	RIAT Devi
CRISCI Virginia	JESUS PAIS Catarina	RICHARD Juliette
CUPILLARD Loïc	JUSTE FERRER Anaïs	RICHARD Justin
DE GASPARO Julie	KAMWU MBARHOUL Francis	RUEFLI Julia
EGGS Méline	KÜNZI Victoria	SALZMANN Aurélie
FETAHU Lira	KURTAL Selin	SINGH Chandra
FLÜCKIGER Quentin	LAVILLE Jenny	SOARES DA SILVA Bruna
FONSECA SCIMONE Stéphanie	MANDIANGO Ulysse	TALOVIC Mirsada
FRESTA Elodie	MATAMOROS FLORES Jorge Alberto	TISSOT Alicia
FURRER Céline	MATTMANN Hélène	TRIPET Danny
GENSOLLEN Elodie	MAYALA-ABETI Pamela	VUILLE Julia
		WILHEM Ariane

Comité

Frutschi Lancaster A.-Catherine, présidente

Thévenaz Florence, vice-présidente

Kernen Christiane, prest. pour adultes

Jeanrenaud Pierre-André, prest. pour adultes

Reymond Jacques-Olivier, prest. pour adultes

Terradillos Jean-Sébastien, prest. pour enfants

Donateurs

ADR Toitures - Energies SA

Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises

BCompta Bruna Raccio

Cendror Récupération SA

Club Inner Wheel La Chaux-de-Fonds

Contrôle des ouvrages en métaux précieux

Lions Club La Chaux-de-Fonds

Meubles Leitenberg

Nivarox-Far SA

Varo Refining Cressier SA

Bureau

Donzé Quentin

Juillerat Meyer Simone

Meuwly Aline



La Chaux-de-Fonds

Numa-Droz 68

2300 La Chaux-de-Fonds

032 914 10 10

www.antenne-handicap.com

info@antenne-handicap.com



Association neuchâteloise
Antenne Handicap

Neuchâtel

Louis-Favre 1

2000 Neuchâtel

032 544 39 91

IBAN

CH43 8080 8004 9584 5813 4